

DISPOSITIF

Préparation aux examens professionnels

Assistant/Assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe avancement de grade

Assistant/Assistante de conservation du patrimoine et des Bibliothèques principal de 2^{ème} classe avancement grade et promotion interne

Maj janvier 2023

Pour l'accès à cette préparation un test est programmé. En fonction de votre résultat : vous pouvez être orienté(e) en Tremplin (formation de 5 jours en présentiel + 2 en distanciel) permettant de renforcer les compétences en communication écrite : analyse, synthèse, argumentation) avant de suivre la préparation, ou être réorienté(e) vers un parcours de formation continu à définir avec votre collectivité si les résultats sont insuffisants.

↳ Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance), toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

	1 ^{ère} classe Avancement de grade	2 ^{ème} classe Avancement de grade	2 ^{ème} classe Promotion interne
Epreuves d'admissibilité	<p>Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'une note à partir d'un dossier sur une spécialité au choix <i>Méthodologie – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance</i> Présentiel : 18 h / 3 jours (dont 3 h dédiées à l'examen blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p>	<p>Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'une note à partir d'un dossier sur une spécialité au choix <i>Méthodologie – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance</i> Présentiel : 18 h / 3 jours (dont 3 h dédiées à l'examen blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p>	<p>Rédaction d'une note à partir d'un dossier sur une spécialité au choix <i>Méthodologie – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance</i> Présentiel : 18 h / 3 jours (dont 3 h dédiées au examen blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p> <p>Questionnaire de trois à cinq questions <i>Méthodologie – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours (dont 3 h dédiées au examen blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p>
Apport de connaissances	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>
Epreuves d'admission pour les admissibles	<p>Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p>Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p>Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site www.cnfpt.fr puis géolocalisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

Rappel : L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que l'agent lui-même doit réaliser auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>